



5213 Durie Road
Mississauga, ON L5M-2C6
P: (905) 813-8952

Courriel: info@canadacarbon.com

Site web: www.canadacarbon.com

Pour diffusion immédiate

CANADA CARBON FAIT LE POINT SUR LE PROJET MILLER

Mississauga, Ontario, le 30 août 2021. Canada Carbon Inc. (la société ou Canada Carbon ou CCB) (TSX-V:CCB), (FF:U7N1) est heureuse de fournir une mise à jour de son projet Miller. Le 21 juillet 2021, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a rendu un avis de changement d'orientation dans lequel elle indiquait qu'elle était prête à autoriser, pour une période de deux ans, les travaux exploratoires nécessaires à Canada Carbon pour fournir des informations supplémentaires à son dossier de demande existant. La CPTAQ a accordé un délai de 30 jours pour recevoir des commentaires sur son changement d'orientation et rendra une décision finale en temps opportun.

Canada Carbon avait déposé un dossier complet auprès de la CPTAQ en fonction des informations qu'elle comprenait que la CPTAQ exigeait. En plus de demander la superficie nécessaire pour les puits et l'infrastructure proposés, Canada Carbon a prévu une certaine flexibilité pour répondre aux exigences potentielles du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ou du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique, lors des demandes d'autorisations qui seront nécessaires de faire une fois l'obtention de l'approbation de la CPTAQ.

La CPTAQ a déterminé qu'elle voulait des informations plus spécifiques concernant la zone exacte requise pour le projet afin qu'une évaluation puisse être faite sur l'impact sur l'eau, la poussière et les érables pour cette zone.

Bien que COVID-19 ait imposé certaines contraintes sur la disponibilité des foreurs et sur certaines procédures analytiques, et qu'il puisse continuer à avoir un impact hors du contrôle de la compagnie pendant un certain temps, la compagnie s'est fixé un objectif interne de 6 à 9 mois pour effectuer le travail requis par la CPTAQ.

À cette fin, Canada Carbon devra finaliser la conception de ses puits. Il a été demandé à SGS Canada de préparer un plan de forage. Des devis de disponibilité et de prix pour les services de forage ont également été demandés. Les objectifs du programme de forage, qui devraient être réalisés entre l'automne 2021 et le printemps 2022, seront de :

- Délimiter davantage l'emplacement du graphite pour obtenir la valeur des ressources indiquées ou mesurées ;
- Affiner la précision des contours de la carrière et de la fosse de graphite ;
- Poursuivre l'étude hydrogéologique ; et
- Poursuivre l'étude géotechnique.

L'analyse de la stratigraphie et de la terre végétale ainsi que la mise à jour de l'inventaire forestier devraient être réalisées à l'automne 2021.

Les travaux seront effectués en collaboration avec les experts de GSLR dans la mesure du possible.

« Compte tenu de la pureté supérieure du graphite de Miller, nous sommes fermement déterminés à faire avancer le projet aussi rapidement que possible », a commenté Olga Nikitovic, PDG par intérim.

Pour plus d'informations :

Olga Nikitovic
Chef de la direction par intérim
Canada Carbon Inc.
info@canadacarbon.com

Valerie Pomerleau
Directrice Affaires publiques et Communications
Canada Carbon Inc.
valerie@ryanap.com
(819) 856-5678

« Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué ».

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES : *Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, qui se rapportent à des événements futurs ou à des performances futures et qui reflètent les attentes et les hypothèses actuelles de la direction. Ces énoncés prospectifs reflètent les opinions actuelles de la direction et sont fondés sur des hypothèses formulées par la société et sur les informations dont elle dispose actuellement. Les investisseurs sont avertis que ces déclarations prévisionnelles ne sont ni des promesses ni des garanties, et qu'elles sont soumises à des risques et des incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement de ceux attendus. Ces déclarations prospectives sont faites à la date des présentes et, sauf si la législation applicable en matière de valeurs mobilières l'exige, la société n'assume aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés sous réserve de ces mises en garde et de celles qui figurent dans nos documents déposés sur SEDAR au Canada (disponibles à l'adresse www.sedar.com).*